

# LE TEMPS

---

dépénalisation Vendredi 28 février 2014

## Cannabis, les volutes de la légalisation

Par Céline Zünd

### **Le «cannabis social club» de Genève veut faire des émules dans d'autres villes. Les professionnels acquiescent, mais les relais politiques font encore défaut**

Après Genève, d'autres villes comme Bâle, Berne et Zurich oseront-elles franchir le pas? Au bout du lac, les forces politiques de tous bords, hormis l'UDC, annonçaient en décembre un projet, inédit en Suisse, de «cannabis social club». Une expérience pilote de trois ans, durant laquelle les consommateurs adultes pourraient acheter de l'herbe en quantité limitée auprès d'associations sans but lucratif, autorisées par l'Etat.

Le groupe interpartis du canton de Genève propose de s'inspirer de clubs sociaux en Espagne, qui autorisent la culture, la vente et la consommation d'herbe de manière contrôlée. Cette solution vise à limiter le trafic de rue, à maintenir un contact avec les consommateurs et à contrôler la qualité du produit pour des raisons sanitaires. Le groupe compte soumettre un projet à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) fin mai. D'ici là, il devra répondre aux épineuses questions juridiques qu'il soulève.

Selon l'article 8 de la loi sur les stupéfiants, la culture ou le commerce du cannabis sont interdits en Suisse. Mais la norme admet des exceptions à l'usage de stupéfiants «pour la recherche, le développement de médicaments ou une application médicale limitée». Une expérience pilote telle que celle proposée à Genève pourrait-elle obtenir une dérogation? La réponse est entre les mains du ministre de la Santé, Alain Berset. Prudent, l'OFSP déclare qu'il ne peut pas prendre position tant qu'il n'a pas consulté le projet. «La loi laisse peu de marge de manœuvre à de nouvelles formes de régularisation de l'usage du cannabis», souligne toutefois sa porte-parole, Catherine Cossy.

La bataille sera d'abord politique. Entre-temps, l'idée fait son chemin en terres alémaniques, où les Genevois espèrent trouver des alliés. A plusieurs reprises, le comité a rencontré des personnalités des services publics de Bâle, Berne et Zurich pour échanger leurs vues. La solution genevoise reçoit un écho favorable parmi les professionnels, qui constatent l'échec des politiques actuelles pour réduire le trafic et la consommation d'herbe. Mais la prudence est de rigueur, et les Genevois franchissent la Sarine à pas de Sioux.

Le sujet pourrait raviver les vieilles luttes partisans entre droite et gauche, à Berne. Tous ont encore en tête le rejet à 63%, univoque sur le territoire suisse, de l'initiative «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse», le 30 novembre 2008. Le texte visait à dépénaliser la consommation de cannabis et à en régulariser le marché. Depuis, les fronts semblent figés. A la suite de ce vote, Bâle, Zurich et d'autres villes alémaniques avaient mené des réflexions en vue d'une dépénalisation du cannabis. Des projets restés lettre morte, faute de levier politique.

«Genève se pose en précurseur avec un projet très intéressant», estime le chef du Département de la santé de Bâle, Philipp Waibel. Mais, ajoute-t-il, «la problématique n'est pas la même à Bâle, à Zurich ou à Genève. Nous avons moins de problèmes de trafic de rue qu'à Genève. La question sécuritaire ne fait pas débat ici, dans l'arène politique». Même écho à Zurich. Dans le climat relativement apaisé qui prévaut, difficile de convaincre de l'urgence à relancer un sujet sensible. Le soutien des gouvernements urbains s'avérera pourtant crucial pour la réussite du projet genevois, admet le sociologue Sandro Cattacin, président du groupe de réflexion interpartis du canton de Genève: «Il serait illusoire de penser que nous pourrions faire bouger la politique fédérale seuls».

Signe positif à Bâle-Ville, la députée au Grand Conseil Tanja Soland, socialiste, a saisi l'occasion pour relancer le débat. Par le biais d'une interpellation déposée le 12 février, elle demande au gouvernement de se prononcer sur le projet genevois. L'idée de «cannabis social club» ravive les velléités jusqu'au Tessin, où l'Associazione Cannabis Ricreativa Ticino souhaite proposer un projet similaire. A Lausanne, elle suscite des «réflexions», rien de plus à ce stade, affirme le syndic Daniel Brélaz: «Un projet de ce type ne peut fonctionner qu'à condition de réunir un large consensus.»

Le vent de libéralisme ne vient pas seulement du bout du lac Léman. L'Etat du Colorado, aux Etats-Unis, a décidé de légaliser le commerce de cannabis depuis le premier janvier 2014. En Uruguay, le président a approuvé en décembre un projet de loi visant à autoriser la production et la vente de cette substance. Autant d'initiatives qui donnent des idées à la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues, prête à remettre sur la table le sujet de la dépénalisation de la drogue. «C'est dans l'air du temps», estime Sandro Cattacin, membre de ladite commission fédérale. «L'initiative de 2008 était associée à la gauche marginale, une Suisse rejetée par la majorité. Puis, ce fut le statu quo, qu'aucune pression politique n'est venue remettre en question. En brisant la logique partisane à l'origine des blocages, notre projet peut changer la donne.»

**LE TEMPS** © 2014 Le Temps SA